

Une publication du

Bureau vétérinaire de Richmond
SENCRL

44, des cèdres, C.P. 3190
Richmond, Québec
JOB 2H0

(819) 826-5037
(800) 667-8383

Année 11, no. 46

Avril 2013

- * Médecine et chirurgie
- * Service d'urgence 24 heures
- * Suivi préventif informatisé DSA
 - * Echographie et sexage
- * Récolte et transfert d'embryons
- * Chirurgies par endoscopie
- * Parage correctif des onglons
 - * Radiologie numérique
 - * Evaluation de traite Lactocorder
 - * Examens de semence
- * Certifications à l'exportation
- * Culture de lait Petrifilm

Votre équipe vétérinaire:

Dr Walter Verhoef, m.v.

Dr Lucien Chagnon, m.v.

Dr Martin Roy, m.v.

Dr Simon Verge, m.v.

Dr Roch Bourassa, m.v.

Dr Jean-François Millette, m.v.

Dre Isabelle Maheu, m.v.

Dr Pierre-Luc Charbonneau, m.v.

Dre Geneviève Noiseux, m.v.

Dre Josiane Labonté, m.v.

Dr Alexandre Verville, m.v.

Dre Judith Lapalme, m.v.

Assistée de notre dévouée
technicienne en santé animale:

Annik Marchand, t.s.a.

Avec l'aimable collaboration du personnel de bureau:

Catherine St-Laurent

Sandra Armstrong

Isabelle Boulanger

Amelia Wilkins

Et de nos réceptionnistes de soir:

Georgette Rondeau

Jocelyne Noël

Nouvelle procédure dans le traitement de la facturation

Afin de répondre aux demandes constructives et répétées de nombreux clients en regard de l'envoi de nos états de compte, nous avons choisi de prendre dès maintenant une méthode de traitement des factures plus rapide pour accélérer l'envoi de nos états de compte.

L'informatisation de notre facturation permettant un plus haut niveau d'exactitude comptable, nous procéderons dès les premiers jours du mois à l'envoi des états de compte avant même toute vérification des factures. Les corrections de factures seront dorénavant faites plus tard pour ainsi reporter au mois suivant tout ajustement rendu nécessaire par une mauvaise entrée de données dans nos systèmes.

Vous bénéficierez ainsi d'un délai plus long pour nous faire parvenir votre paiement avant que des frais administratifs ne soient appliqués. Dorénavant, aucun frais administratif ne sera appliqué pour autant que votre paiement soit **reçu à nos bureaux au plus tard le 25 du mois courant**. Veuillez tenir compte des délais postaux inévitablement occasionnés par les congés ou des délais de traitements de quelques jours que les systèmes informatisés d'AccèsD connaissent également.